

Victoire d'étape : la ratification de l'accord UE-Mercosur est suspendue



Ce mercredi 21 janvier, le Parlement européen a renvoyé l'accord de libre-échange UE-Mercosur devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Le processus de ratification est suspendu. Ce vote est le fruit des mobilisations paysannes et citoyennes. Réjouissons-nous des victoires, même d'étape.

Ce vote, qui n'est pas une surprise, illustre ce que nous disons depuis des mois : il n'y a pas de majorité acquise au sein de l'UE en faveur de l'accord le plus nocif jamais négocié par l'Union européenne. Toute application provisoire de l'accord serait un scandale démocratique inacceptable, bafouant le parlementarisme et les institutions européennes.

Nous appelons les institutions européennes à revoir leur copie : renforcer les liens politiques, géopolitiques et de coopération avec les pays d'Amérique du Sud, et tout particulièrement avec le Brésil, qui sont particulièrement nécessaires dans la période, ne se fait pas en exportant des voitures thermiques et des pesticides et en important des carcasses de viandes réfrigérées.

Rejoignez-nous
et passez à l'action :

collectifstoptafta.org



Soutenez notre campagne
citoyenne par vos dons

<https://s.42l.fr/doncampagne>



Organisations membres du collectif national Stop CETA-Mercosur : ActionAid France, Aitec, Amis de la Terre France, Attac France, Confédération Paysanne, CGT, Greenpeace France, Fédération Artisans du Monde, Fondation Copernic, FoodWatch, FNE, FSU, Les Amis du Monde Diplo, Solidaires, etc

#StopEUMercosur

www.collectifstoptafta.org